

LYCEE CHATEAUBRIAND

136 bd de Vitré

CS 10637

35706 RENNES CEDEX 7

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

Travaux de sécurisation des accès

Lot unique : fourniture et pose d’un portillon autoportant coulissant motorisé

Dossier de Consultation des Entreprise

**N° DE MARCHE : 2022/004**

**DESCRIPTIF DES TRAVAUX**

**Procédure adaptée (articles 28 du Code des Marchés Publics)**

**Procédure de consultation** **:**

Marché passé selon une procédure adaptée en application de l’article 28 du Code des Marchés Publics.

**DATE ET HEURE LIMITE DE REMISE DES OFFRES le 25 février 2022 à 17H**

Le présent descriptif comporte 5 pages numérotées de 1 à 5

**Article 1 - OBJET DU MARCHE**

Le présent marché se compose d’un lot unique

*I/ Le LOT UNIQUE  « fourniture et pose d’un portillon coulissant motorisé» à pour objet :*

Dépose du portillon existant (A), remplacement par un portillon coulissant motorisé PMR (B).

Le candidat doit prévoir les terrassements pour les fondations, massifs de fondation et remise en état des lieux y compris réfection des revêtements et les divers raccordements (électriques, réseau, téléphoniques…) selon descriptif.

**A/Dépose du portillon existant**

Implantation :

Accès 2 ter rue Poumier .

Dépose et évacuation du portillon existant si besoin fourniture et pose d’une clôture, dimensions à relever sur site.

Panneaux treillis soudés à plis, galvanisés et plastifiés.

Implantation par scellement, (massif béton dosé à 250 Kg), arase supérieure du massif situé à plus 10 cm au-dessus du terrain naturel, hauteur hors sol 2 mètres, espacement maximum entre les poteaux 2,50 mètres, prévoir la fourniture et pose des poteaux.

**B/ Portillon PMR (zone 2 sur plan en annexe) :**

Implantation :

Accès 2 ter rue Poumier

*-Portillon autoportant coulissant PMR motorisé :*

Implantation conforme aux normes d’accessibilité des personnes en situation de handicap.

Motorisation comprenant un opérateur avec sa plaque à sceller, un pignon Z 16, crémaillère et support crémaillère, une platine électronique de gestion.

Bloc motorisation accessible pour maintenance.

Lisse défensive limitant risques d’escalade.

Possibilité de déverrouillage, en sortie, en cas d’évacuation.

Prévoir les dispositifs de sécurité selon la règlementation des établissements recevant du public, norme EN 12-241-1,et notamment :

-Un éclairage de la zone de manœuvre

-Un feu clignotant

-Deux jeux de cellules de détection entre les piliers

-Radioband pour le contact du palpeur sur le ventail

-Barres palpeuses

-Une tranche de sécurité embarquée sur le portail, trois tranches sur les poteaux (prévention des cisaillements/écrasement)

-Dispositif anti cisaillement/ entrainement, clôture treillis soudé galvanisé et plastifié, dans le refoulement du portail, hauteur hors sol 2 mètres.

-Manœuvre de secours

Commandes :

Ouverture en entrée et sortie avec badge, compatible avec parc existant, prévoir les attentes (lecteur fourni et posé par les services techniques du lycée) .

Interphone type Urmet, prévoir les attentes (relié à l’accueil du lycée et à la Vie Scolaire, fourni et posé par les services techniques du lycée)

Fourniture et mise en place sur deux poteaux en acier galvanisé de lecteurs de proximité positionnés en entrée et sortie, hauteur 1,20 mètre minimum.

Horloge annuelle GSM + récepteur + alimentation + boitier

Branchement de l’alimentation électrique sur poteaux coffre depuis l’armoire électrique existante, prévoir attentes pour armoire fournie et posée par les services techniques du lycée.

Raccordement électrique, et toutes sujétions ; mise en place d’un fourreau rouge, d’un fourreau vert et de deux regards

Terrassements pour fondation, remise en état des lieux et réfection à l’identique.

Essais et mise en service.

Certificat de contrôle des efforts suivant la norme EN 13241-1

**Article 1-2 Contrôle des documents graphiques:**

Avant toute exécution de travaux, l’Entrepreneur devra procéder à la vérification des cotes de tous les plans qui lui seront remis. Il se conformera strictement aux cotes écrites figurées aux plans, à l’exécution de tout relevé à l’échelle. Toute erreur ou omission devra être signalée au Maître d’œuvre avant exécution.

**Article1-3 Opérations de contrôles**

A l’issue des travaux le fournisseur devra fournir :

1-Procès-verbaux d’essais

2-Certificats de conformité

3-Rapport de contrôle technique vierge d’observation portant sur les missions F (Fonctionnement), Hand (réglementation accessibilité des personnes en situation de handicap) et VIE (Vérification Initiale des Installations Electriques).

**Article 1-4 Normes**

Les travaux devront être réalisés selon les règles de l’art et les normes techniques ou règlements en vigueur applicables à la nature des prestations à fournir dans le cadre du présent marché. L’installateur fournira toutes les pièces justificatives autorisant l’utilisation des dispositifs (attestation de conformité, etc…), et plus particulièrement la norme **NF EN 13241-1**.

**Article 2 - DISPOSITIONS GENERALES**

Marché à procédure adaptée, en application de l’article 28 du Code des marchés publics.

La monnaie de compte du marché est l’euro. Toutes les pièces du marché ainsi que la correspondance y afférant, sont rédigées en français.

**Article 2-1 : Mesures d’ordre social - Application de la réglementation du travail**

Le titulaire est soumis aux obligations résultant des lois et règlements relatives à la protection de la main d’œuvre et aux conditions du travail.

En application de l’article R.341-36 du Code du travail et avant tout commencement d’exécution, le titulaire doit remettre à la personne publique une attestation sur l’honneur indiquant s’il a ou non l’intention de faire appel, pour l’exécution du marché, à des salariés de nationalité étrangère et, dans l’affirmative, certifiant que ces salariés sont ou seront autorisés à exercer une activité professionnelle en France.

**Article 3 - TYPE DE MARCHE**

Il s’agit d’un marché à procédure adaptée, selon les dispositions de l’article 28 du Code des Marchés Publics.

**Article 4 – Lieu d’exécution et date d’exécution**

Lycée Chateaubriand

136, boulevard de Vitré

35706 Rennes

Entre le 16 mai et le 12 juillet 2022.

**Article 5 - DOCUMENTS CONSTITUTIFS**

Le marché est constitué par les documents contractuels énumérés ci-dessous, par ordre de priorité décroissante :

-Le présent descriptif des travaux

-Le règlement de consultation

-Le plan d’implantation (annexe I)

-Les préconisations de la Région Bretagne (annexe II)

Le candidat devra joindre, impérativement, à son offre un certificat de visite sur site visé par le lycée.

**Article 6 - MODALITES DE PAIEMENT – INTERETS MORATOIRES**

Le prix est réglé par virement administratif dans un délai de 30 jours, à compter de la réception de la facture. Passé ce délai, des intérêts moratoires seront versés au taux légal augmenté de 2 points. Le règlement est effectué sur présentation d’une facture, correspondant à l’exécution de la prestation définie dans le bon de commande.

**Article 7 - DELAIS D'EXECUTION**

Les dates d’interventions sont mises au point entre le Lycée Chateaubriand et le soumissionnaire, les travaux doivent impérativement se dérouler avant le 25 février 2022 à 17h.

**Article 8 – DISPOSITIONS DIVERSES :**

**Personne publique contractante :**

Lycée Chateaubriand

136, boulevard de Vitré

35706 Rennes

représenté par son Proviseur – Pierre JOHANNEL

**Comptable public assignataire des paiements :**

Madame l’Agent Comptable du Lycée Chateaubriand, Marie-Laure MAHE-GUILLET